

## Février 2022

### I. ACTUALITÉS

- A **Taverny**, Woodeum préfigure la montée en puissance de la RE2020. Grâce à l'utilisation massive du CLT (Bois lamellé contre-croisé), le maître d'ouvrage se projette sur les exigences de la réglementation environnementale à horizon 2028. **Avec une résidence R+4 de 94 logements, cette opération est un modèle de performances énergétique et carbone.** Au point d'anticiper de plusieurs années les attentes de la nouvelle réglementation environnementale. A lire ici : 
- Loi climat et résilience : Un dossier pour résumer thématique par thématique l'ensemble des points intéressant les collectivités territoriales 
- Le Ministère de la Transition écologique vient de lancer une campagne de communication pour faire connaître les projets citoyens d'énergie renouvelable et pour encourager citoyen·ne·s et élu·e·s à s'emparer de ce modèle pour développer les énergies renouvelables sur leur territoire. 

### II. À VOS AGENDAS !

- La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi "climat et résilience" a inscrit la lutte contre l'artificialisation des sols dans les principes généraux du code de l'urbanisme, avec un objectif de déterminer la trajectoire pour atteindre l'absence d'artificialisation nette d'ici 2050. **La DDT95 propose un atelier d'échanges sur les enjeux de la sobriété foncière** avec pour objectif de présenter les apports de la loi climat et résilience et ses différentes modalités d'intégration dans les documents d'urbanisme. Cet atelier aura lieu à distance sous forme de webinaire, le **jeudi 10 mars de 17h00 à 19h00**. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [peeps.suad.ddt-95@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:peeps.suad.ddt-95@equipement-agriculture.gouv.fr) en indiquant vos nom, prénom et fonction. Un lien vous sera transmis ultérieurement suite à votre inscription.
- Mis en place par la DRIEAT et développé en partenariat avec la FNCCR, le service **France chaleur urbaine vise à faciliter et accélérer le raccordement des copropriétés aux réseaux de chaleur.** Un webinaire de présentation est prévu le **mercredi 9 mars de 14h à 15h**. Inscription ici : 
- Le Cerema et la DRIEAT, avec la participation de l'ADEME organisent un webinaire d'information le **jeudi 10 mars de 14h30 à 16h30**, relatif à la mise en place du dispositif "Eco-Energie Tertiaire" imposé à tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Cette nouvelle rencontre virtuelle évoquera cette fois **la mise en œuvre d'une stratégie bas coût de réduction de la consommation énergétique du bâtiment**. Inscription préalable obligatoire ici : , lien visio ici : . Vous retrouverez également le replay du précédent webinaire ainsi que de nombreuses ressources sur la plateforme OPERAT ici : 

- Le colloque *Génie Écologique - Tour d'horizon des enjeux pour les acteurs du paysage* aura lieu le jeudi 10 mars 2022 à Sèvres (92). Inscription ici : 
- L'AREC de l'Institut Paris-Région organise le **14 mars 2022, de 10h30 à 12h**, un webinar sur la méthanisation : « Quelles pistes pour rentabiliser les projets de méthanisation en Île-de-France ? ». PROMÉTHA présentera les résultats d'une étude qui permet de mieux comprendre le nouveau cadre réglementaire et, sur la base de cas réels adaptés au contexte francilien, d'identifier des leviers pour favoriser la rentabilité des nouveaux projets en Île-de-France. Vous trouverez le détail de cette rencontre et le formulaire d'inscription ici : 
- Le réseau **Teddif** propose un atelier le **29 mars 2022**, en visio. :« Reconquête des friches urbaines, quels accompagnements pour les collectivités ? » pour partager éléments de méthodes, outils et pistes d'action. Cet atelier est organisé en 2 grandes séquences : présentation des différents dispositifs de soutien et d'accompagnement existant ; Illustrations et témoignages de collectivités. Le programme détaillé est en cours de finalisation, mais vous pouvez déjà vous inscrire ici : 
- L'appel à candidatures pour la **8<sup>e</sup> édition du Grand Prix national du paysage** est ouvert jusqu'au **31 mars 2022**. Décerné par le ministère de la Transition écologique, le Grand Prix national du paysage a pour objectif de valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire. Plus d'informations ici : 

### III. AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

- Le **3<sup>ème</sup> AAP « Recyclage foncier des friches »** est ouvert jusqu'au **6 mai 10h**. Ce nouvel AAP vise toujours à favoriser la production de logement en zones tendues, la relance de la construction au sein de projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, mais il va également rechercher à renforcer son soutien à des projets de requalification à vocation productive comprenant une part de relocalisation d'activités industrielles : 
- L'**AAP biodéchets** à destination des collectivités, lancé par GRDF en partenariat avec l'Agence des économies solidaires et la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est ouvert jusqu'au 8 avril 2022. Cet AAP vient en soutien des collectivités pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets : 
- L'appel à candidature pour l'édition 2022 pour le **grand prix ESSEC de la Ville solidaire et de l'Immobilier responsable** est lancé jusqu'au 31 mars 2022, plus d'informations ici : 
- L'AREC, l'AMIF et de l'ADEME lancent la **3<sup>e</sup> édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique** afin de récompenser les 5 communes et intercommunalités portant des projets exemplaires et représentatifs en faveur de la rénovation énergétique sur le patrimoine bâti qu'il soit public, social ou privé. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **19 avril 2022**. Informations ici : 
- Le **2<sup>ème</sup> appel à projets AVELO 2** est ouvert jusqu'au **4 avril 2022** pour soutenir des territoires peu et moyennement denses dans la construction et le déploiement de leur politique cyclable... Cet AAP s'articule autour de 4 axes pour soutenir :
  - Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables
  - Axe 2 : l'expérimentation de services vélo
  - Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées
  - Axe 4 : le financement de chargés de mission « vélo » au sein des territoires
 Retrouvez toutes les informations ici : 

#### IV. RESSOURCES DOCUMENTAIRES – pour se former et s'informer

- L'ADEME Ile-de-France dresse son bilan d'activité pour l'année 2021, en faits et chiffres, une année exceptionnelle. **Un élan sans précédent pour la transition écologique en Ile-de-France !** L'ADEME Île-de-France a soutenu **plus de 600 projets** grâce à un **budget** approchant les **130 millions d'euros** soit plus du double des projets soutenus en 2020. Plus d'informations ici : 
- Parution du dossier "**Mobilités décarbonées : un défi global**" à destination de tous les acteurs et professionnels de la mobilité. Retrouvez l'article et le dossier du CEREMA ici :  
- Sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et de l'ADEME a été créé le programme Advenir Formations qui vise à accélérer le passage vers la **mobilité électrique** en France en répondant au déficit d'informations fiables auquel se heurtent les acteurs de cette transition. L'objectif est de sensibiliser les élus et acteurs locaux au travers de 900 évènements entre 2021 et 2023, partout en France. Des sessions de formation d'environ 2h sont organisées afin de répondre aux enjeux de mobilité électrique des collectivités et des acteurs locaux (aides mises à disposition, cadre réglementaire, retours d'expérience, bénéfices pour les territoires...). Vous trouverez en PJ de ce courriel une plaquette de ce programme CEE Advenir Formations, porté par l'Avere-France. N'hésitez pas à contacter l'adresse email : [advenir.formations@avere-france.org](mailto:advenir.formations@avere-france.org)
- Agriculture : la SAFER vous propose de nombreux documents d'accompagnement tels que :
  - [Installations agricoles de proximité : quels rôles pour les collectivités ?](#)
  - [Comment aménager un pôle agricole de proximité ?](#)
  - [Agir pour l'installation en IDF](#)
- Alors que la combustion du bois est souvent considérée comme neutre en carbone, l'ADEME publie aujourd'hui « Forêt, bois, énergie et changement climatique : quelles pratiques sylvicoles pour améliorer le bilan carbone des plaquettes forestières ? ». Retrouvez l'avis ici : 
- Mieux maîtriser le développement des ENR sur son territoire - guide à l'attention des collectivités locales. Retrouvez le guide de la banque des territoires ici (95 pages, nov. 2020) : 
- L'association Villes de France a publié en 2021 un **Manifeste pour réussir la Transition écologique**. Ce document (8 pages) est une synthèse sur les actions à entreprendre par les villes moyennes et leurs intercommunalités pour accompagner la transformation écologique des territoires. 
- Le guide « **L'élu, la méthanisation et le biogaz** » est le fruit de l'expertise des pôles Déchets, Énergie et Eau d'AMORCE au contact de l'ensemble des collectivités et des opérateurs privés impliqués sur le territoire en matière de transition énergétique et d'économie circulaire (guide de 80 pages, réalisé avec la participation de l'ADEME). Téléchargement ici : 
- L'**hydrogène renouvelable**, une réponse aux enjeux air énergie climat en Île-de-France, Publication de l'AREC IdF (8 pages ; janvier 2022). Téléchargement ici : 